

## **Le Lycée Michel Lucius dans la tourmente – Le SEW/OGBL dans l’attente de décisions urgentes à prendre par le MENJE**

En date du 5 juillet 2017, une délégation de représentants du SEW/OGBL et du Lycée Michel Lucius a rencontré les responsables du MENJE pour parler des multiples problèmes auxquels est confronté ce lycée à l’heure actuelle.

Depuis l’instauration des premières classes anglophones au sein du LML en 2011, cette offre scolaire s’est développée très rapidement et elle représente aujourd’hui plus d’un tiers des classes du LML. Cela en dépit des réserves et des préoccupations que les comités des professeurs successifs ont exprimées au sujet du caractère précipité et excessif de cette extension, à l’occasion de plusieurs conseils d’éducation et entrevues avec la direction depuis la rentrée 2013/14. Cette croissance démesurément rapide a provoqué un malaise croissant parmi les enseignants du LML.

Il s’avère qu’une partie des enseignants du LML ont été obligés de donner cours dans ces classes à langue véhiculaire anglaise, alors qu’ils ne sont aucunement formés pour ce faire. Le SEW/OGBL partage ici l’analyse de la Chambre des Fonctionnaires et Employés publics qui, dans son avis du 21 novembre 2016, indique que « *nul enseignant fonctionnaire ou enseignant employé public luxembourgeois ne pourra être contraint pour besoins de service d’enseigner dans ces classes, puisque ni le système luxembourgeois ni la formation des enseignants ne prévoient la langue anglaise comme langue véhiculaire des cours* ».

Malgré de multiples interventions auprès du MENJE, de la part du SEW/OGBL, du comité des enseignants ou d’enseignants individuels du LML, le ministre Meisch n’a jamais pris en considération les doléances des enseignants concernés et il a ainsi contribué à l’aggravation du malaise et à une augmentation substantielle des demandes de mutation, favorisant ainsi un contexte d’instabilité pédagogique qui détériore le cadre serein indispensable à l’apprentissage et à l’épanouissement des élèves dans les deux systèmes!

Pour la rentrée scolaire 2017/18, la direction du Lycée Michel Lucius dirigera non pas une seule, mais-trois écoles : le Lycée Michel Lucius, l’International School Michel Lucius et l’école fondamentale Michel Lucius. Cette surcharge de la direction se répercute déjà à l’heure actuelle sur le bon fonctionnement de ce Lycée. Ces problèmes risquent de s’aggraver encore pendant l’année scolaire à venir et ainsi de continuer à détériorer le climat d’entente au sein du lycée.

Dans les années à venir, la situation actuelle du LML risque de se propager vers bon nombre d’autres établissements secondaires et secondaires technique du pays. En effet, dans le cadre de sa politique libérale inhérente à la réforme du lycée, qui vient d’être votée par la Chambre des Députés, et qui prône une autonomie élargie des lycées, le ministre Claude Meisch accorde aux lycées et à leurs directions des libertés accrues pour créer de nouvelles filières et mettre en place de nouvelles méthodes pédagogiques. Par contre, il omet de subvenir parallèlement aux ressources financières, pédagogiques et humaines nécessaires au bon fonctionnement des nouvelles offres scolaires.

La relation délétère actuelle entre la direction et le corps enseignant du LML préfigure les répercussions futures de la réforme du lycée. Le pouvoir démesuré accordé aux directions de lycée, qui pourront gérer leur lycée sans devoir se référer à une assise démocratique véritable, provoquera, à la longue, une forte détérioration du climat scolaire et par la même, de la qualité scolaire.

Le SEW/OGBL ne compte plus fermer les yeux devant l’excès de pouvoir dont use la direction du Lycée Michel Lucius. Il exige aujourd’hui des réponses claires et sans ambiguïté de la part du MENJE dans ce dossier, et il ne manquera pas d’user de tous les moyens juridiques et syndicaux disponibles afin de garantir un retour à la normale dans l’organisation du LML.